

Santé à voix haute

La fabrique des politiques de santé

N° 36 – 1^{er} juillet 2021

LE TWEET DU MOIS

Les horaires me tuent tellement que j'envisage un droit au remord*. Est-ce normal d'enchaîner la semaine de 5 jours + samedi matin (qui au passage fini à 16h) puis un dimanche 24h de garde : soit 85h sur une semaine ? À quand un décompte horaire des internes. @ClemenceVcnt

*Le « droit au remord » désigne la possibilité pour un interne de changer de spécialité avant son 4^{ème} semestre d'internat. Cette possibilité, très encadrée, n'est offerte qu'une seule fois au cours de l'internat.

ADDICTIONS

20 ans de dépénalisation des drogues au Portugal

Au Portugal, depuis le 1^{er} juillet 2001, la consommation et la détention en petite quantité de drogues (à des fins d'usage personnel) ne constituent plus un délit. Ces pratiques restent interdites mais sont considérées comme des infractions administratives, avec un objectif prioritaire d'orientation des usagers toxicodépendants vers une prise en charge sanitaire.

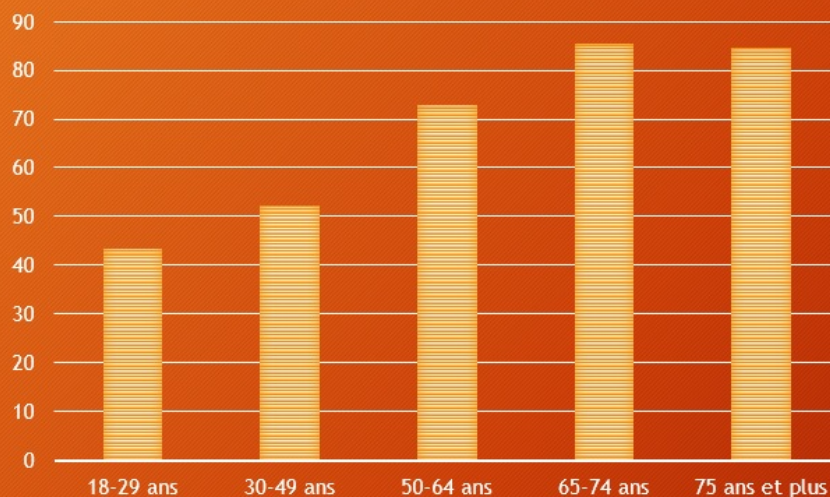
Vingt ans après l'entrée en vigueur de cette réforme, l'Office français des drogues et des toxicomanies (OFDT) vient de rendre publique cette [synthèse](#) qui fait le point sur la situation dans ce pays. L'originalité de l'approche portugaise a consisté à mettre la « réduction des risques » au centre de sa réflexion sur les drogues, la dépénalisation devenant l'instrument d'une politique sanitaire.

EN BREF

- Publication d'un [rapport d'évaluation](#) de la stratégie de lutte contre l'alcoolisation en Écosse. Ce document fait état d'une forte baisse de la mortalité (en anglais).

COVID 19

Pourcentage de personnes vaccinées (une dose) au 28 juin (Covidtracker) - France-



Les femmes plus réticentes que les hommes face à la vaccination

Au 28 juin dernier, 33,5 millions de personnes avaient reçu en France une première dose de vaccin soit 62 % de la population adulte (50 % de la population totale). Cette proportion atteint 85 % chez les plus de 65 ans, et l'objectif est maintenant de convaincre les plus jeunes générations de prendre rapidement un rendez-vous pour se faire vacciner. La proportion de vaccinés est directement corrélée avec l'âge (voir graphique ci-dessus) ce qui semble logique dans la mesure où la campagne vaccinale s'est d'abord adressée aux personnes les plus âgées. Par ailleurs, les seniors sont plus favorables à la vaccination que les jeunes adultes comme le montrent les résultats de l'enquête menée par deux sociologues, Nathalie Bajos* et Alexis Spire* à partir de la cohorte [Epi-cov](#). Les plus âgés se sentent en effet plus vulnérables que

les jeunes adultes vis-à-vis de la maladie, et de la covid19 en particulier.

Autre enseignement tiré de cette enquête, les femmes sont plus réticentes à se faire vacciner que les hommes. En réalité, ces différences d'attitudes vis-à-vis de la vaccination, entre hommes et femmes, ont déjà été observées dans d'autres pays, ou dans d'autres enquêtes en France.

Les différences d'opinion en matière de vaccination suivent également l'échelle sociale. Les classes populaires et les personnes appartenant à des minorités ethno-raciales ont ainsi plus de réticence à se vacciner que celles situées plus en haut de la pyramide sociale. Le faible taux de vaccination des personnels des EHPAD, essentiellement féminins et avec un faible niveau de qualification, doit donc être analysé en tenant compte des réticences plus fortes des femmes et des couches populaires vis-à-vis de la vaccination.

L'étude montre enfin que, parmi les personnes « plutôt » opposées au vaccin, près de 30 % annoncent qu'elles se feront « certainement » ou « peut-être » vacciner ; elles sont même 11 % parmi les opposants résolus à envisager une injection. Ce qui montre la latitude importante dont disposent les pouvoirs publics pour faire adhérer les populations à la campagne vaccinale. Il faut également relever que les données de cette enquête ont été recueillies en novembre dernier, avant que les principaux vaccins aient fait leurs preuves, notamment en termes d'effets secondaires. Enfin, comme dans toute enquête statistique, il peut y avoir un grand écart entre ce que déclarent les personnes interrogées au téléphone, et ce qu'elles font réellement...

*Nathalie Bajos, directrice d'études à l'Inserm - Alexis Spire, directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).
Source : [Le Monde, Article](#) (en anglais)

Après le « tracing », le « retro tracing »

Vous connaissez certainement le « tracing » qui a pour objet d'identifier tous les cas contacts d'une personne contaminée par la covid19. Depuis plusieurs mois, l'assurance maladie et les ARS effectuent ce travail de repérage pour limiter l'extension de l'épidémie en incitant les contacts d'une personne contaminée à s'isoler.

Le nouveau dispositif qui se met en place, le « retro tracing », vise à effectuer une recherche approfondie des sources de contamination. Concrètement, après avoir listé les cas contacts du patient zéro, l'enquêteur de l'assurance maladie interroge ce patient pour savoir s'il a des informations sur le lieu ou sur l'événement où il aurait pu contracter le Covid-19, et les personnes qui auraient également été exposées au risque de contamination. Ces personnes sont alors définies comme des co-exposées et sont tracées, testées et isolées à leur tour.

L'expérience des départements expérimentateurs (Loire-Atlantique et Côte d'Or) a montré que les événements les plus couramment détectés étaient des rassemblements privés (réunions de famille, anniversaires, réunions entre amis...), en milieu scolaire (sorties pédagogiques ou sportives...) ou encore en milieu sportif (rencontres sportives amicales ou en compétition...). Depuis le 1er juillet, ce nouveau dispositif se généralise sur l'ensemble du territoire national.

Source : [Tic santé](#)

La situation continue de s'améliorer en France, mais l'épidémie redémarre au Royaume-Uni

Selon les données de Santé publique France au 26 juin (covidtracker), la situation continue de s'améliorer, avec en moyenne 1 800 cas quotidiens pour la France entière (- 24 % par rapport à la semaine précédente). Dans toutes les « métropoles », la situation est au vert avec un taux d'incidence inférieur à 40 nouveaux cas pour 100 000 habitants. La situation en Guyane reste à l'inverse très préoccupante.

Parmi nos voisins, le Royaume-Uni est le seul pays dans lequel on observe une reprise sensible de l'épidémie, avec plus de 25 000 nouveaux cas enregistrés le 30 juin (le Royaume-Uni a une population proche de celle de la France, 66,7 millions d'habitants,). Les admissions en milieu hospitalier ne suivent pas, pour le moment, une évolution similaire.

EN BREF

- Les personnes atteintes de cancers (immunodéprimés) nécessitent une troisième dose de vaccin, a indiqué la Direction générale de la santé (DGS), suite aux recommandations du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale.

DONNÉES DE SANTÉ

« Amplifier l'acculturation en matière de données de santé... »

Alors que les conclusions du [Conseil stratégique des industries de santé](#) sont attendues prochainement, « Renaissance Numérique », un groupe de réflexion sur les données de santé « appelle à passer un cap dans l'exploitation des données au service du système de santé et à mettre les citoyens au cœur de cette transformation ». Onze recommandations sont formulées autour de trois axes :

- Amplifier l'acculturation en matière de données de santé, et plus généralement en matière de numérique en santé,
- Clarifier la gouvernance des données de santé,
- Mettre le citoyen au cœur de la gouvernance des données de santé.

Source : [Renaissance numérique](#)

EN BREF

- Le décret [n° 2021-848 du 29 juin 2021](#) relatif à la plateforme des données de santé (health data hub) précise notamment que « Les données du Système national des données de santé (SNDS) doivent être hébergées au sein de l'Union européenne. Par ailleurs, le décret précise les missions respectives de la plateforme et du SNDS, administré par la CNAM.
- « [Vérité du chiffre](#) » : Vidéo de la conférence au collège de France donnée par le Pr Didier Fassin, professeur de santé publique à Princeton. Cette vidéo ne traite toutefois pas spécifiquement de la crise sanitaire actuelle.

E-SANTÉ

L'Espace numérique en santé devient progressivement une réalité pour 4 millions d'usagers

Depuis le 1er juillet, l'Espace numérique de santé (ENS), baptisé "Mon espace santé", devient progressivement une réalité dans les départements de Loire-Atlantique, Haute-Garonne et Somme, pour près de 4 millions d'usagers du régime général, de la Mutualité sociale agricole (MSA) et de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN). L'ENS sera automatiquement ouvert pour ces usagers, sauf opposition de leur part. Les assurés sociaux pourront alors accéder à leur DMP (dossier médical partagé) ainsi qu'à une messagerie sécurisée permettant des échanges, à l'initiative des professionnels de santé, en toute confidentialité.

Après cette phase pilote, l'ENS doit être généralisé à compter du 1er janvier 2022.

Source : [TIC santé](#)

FINANCEMENT

Le Parlement examine un « toilettage » des conditions d'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)

Depuis 1996, le Parlement décide, chaque année, de l'effort consenti par la Nation en faveur de la santé, des familles, de l'autonomie ou encore des retraites à l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). La discussion autour du PLFSS est en général considérée comme un moment majeur de la vie démocratique durant lequel les parlementaires examinent les grandes orientations des politiques sociales ainsi que les objectifs de dépenses qui déterminent les conditions générales de l'équilibre financier de chaque branche. Cette vision des choses n'est pas forcément partagée ! Le PLFSS est un document extrêmement complexe qui mêle des données financières portant sur plusieurs exercices, pour les cinq branches de la sécurité sociale, mais aussi des nouvelles mesures sociales qui n'ont parfois aucune incidence sur le budget de la sécurité sociale.

La [proposition de loi](#) (5 articles) en cours d'examen par l'Assemblée nationale vise à « toiletter » les conditions d'examen par les parlementaires du PLFSS. Il est prévu d'aligner le calendrier du projet de loi sur celui de la loi de finances, et d'augmenter le délai d'examen de ce projet par le Parlement. La grande nouveauté est l'institution d'une loi d'approbation des comptes de la sécurité sociale dont la discussion approfondie se déroulera chaque année lors du « Printemps de l'évaluation ». Le cycle budgétaire se déroulera donc en deux temps : au printemps pour l'évaluation des comptes de l'année passée et à l'automne pour l'examen des comptes de l'année n+1.

Pour en savoir plus : [Note du Haut conseil de financement de la Protection sociale](#) (HCFPS) dont le contenu a contribué à l'élaboration de cette proposition de loi.

Certains types de soins n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité avant covid

Dans son rapport annuel 2020-2021, la commission des Comptes de la sécurité sociale dresse le constat des dépenses et recettes 2020 et des prévisions 2021 pour les différentes branches de sécurité sociale, avec l'introduction cette année des comptes de la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA), qui administre le risque « autonomie ».

En ce qui concerne l'assurance maladie proprement dite, l'année 2020 a été marquée par un recul important des remboursements d'honoraires des chirurgiens-dentistes, médecins... d'un montant de 1,2 milliards €, en partie compensé par un soutien financier de l'assurance maladie. Certains types de soins ont ensuite connu un rattrapage important à partir du mois de juin (actes techniques des spécialistes, soins dentaires, masseurs-kinésithérapeutes), tandis que d'autres postes n'ont pas retrouvé à l'issue du premier confinement leur dynamique d'avant crise sanitaire (transports sanitaires, cures thermales, et, dans une moindre mesure, médecins généralistes). À l'inverse, les indemnités journalières et les actes de biologie médicale ont connu une forte progression.

En 2020, le déficit de la CNAM a atteint un niveau sans précédent (30,4 Md €). Cette dégradation massive résulte d'une chute des ressources (-3,2%) et d'une hausse exceptionnelle des charges sous l'effet de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En 2021, le solde de la CNAM se dégraderait à nouveau malgré le rebond de la conjoncture et s'établirait à un niveau équivalent de celui de 2020. Les charges de la branche demeureront très élevées en raison des dépenses exceptionnelles liées à la lutte contre la Covid-19 et à la montée en charge des mesures du Ségur de la santé.

[Rapport de la commission des Comptes de la sécurité sociale](#)

- M. Thomas Mesnier (LREM), a été désigné comme rapporteur général, en charge des recettes, de l'équilibre général & de l'assurance maladie du PLFSS 2022. Mme Caroline Janvier (LREM) est en charge du volet autonomie et médico-social.

NUTRITION

Une meilleure compréhension des liens entre consommation de viande rouge et cancer

Selon le quotidien Le Monde, « Depuis que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a classé, en 2015, la viande rouge (bœuf, porc, veau, mouton, etc.) « cancérigène probable » et la viande transformée (charcuteries, saucisses, etc.) « cancérigène avéré », le risque lié à la consommation en quantité élevée de viande rouge de développer certains cancers, en particulier le cancer colorectal, ne fait plus de doute. Une étude publiée jeudi 17 juin dans Cancer Discovery, une revue d'oncologie..., vient d'apporter une importante pierre à la compréhension du processus en jeu. Pour la première fois, des chercheurs de l'école de médecine de Harvard, aux Etats-Unis, ont mis en évidence l'existence d'une signature génétique spécifiquement liée à une forte consommation de viande rouge ».

Source : [Le Monde](#)

PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ

Nouvel appel d'offres pour le programme « Un chez soi d'abord »

« Un chez soi d'abord » est un dispositif national porté par les ministères de l'écologie et des affaires sociales, qui permet aux personnes sans abri cumulant les plus grandes difficultés d'accéder directement à un logement ordinaire et d'être accompagnées vers la réinsertion. Ce dispositif est la transposition française du projet « Housing First », initié à New York dans les années 1990.

Ce dispositif a été expérimenté à partir de 2011 à Marseille, Lille, Toulouse et Paris. L'objectif gouvernemental est d'ouvrir 16 sites sur l'ensemble du territoire, soit 2 000 nouvelles places d'ici 2022. Plusieurs régions ont déjà lancé des appels d'offres dans ce sens. Après les Hauts-de-Seine, l'ARS Ile-de-France vient de lancer un appel d'offres pour le déploiement d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) « Un chez-soi d'abord » sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Source : [site internet ARS Ile-de-France](#)

EN BREF

- « [Bénéficiaires de minima sociaux : un état de santé général et psychologique dégradé](#) » - Etudes et résultats N° 1194, juin 2021. 12 000 personnes ont été interrogées pour répondre à l'enquête « Bénéficiaires de minima sociaux (BMS) » de la DREES.

PÉRINATALITÉ

Un site internet sur les pratiques obstétricales en Ile-de-France

Nombre d'accouchements, taux de césariennes, de péridurales ou d'épisiotomies par maternité... ces données étaient connues jusqu'à présent essentiellement par les Agences régionales de santé (ARS) ou les établissements d'accouchement eux-mêmes. L'ARS Ile-de-France vient de les rendre publiques sur le site [accouchements.sante-idf.fr](#), permettant ainsi de partager avec le plus grand nombre les principaux indicateurs sur les pratiques obstétricales des maternités franciliennes. Une initiative à saluer qui mériterait d'être étendue à toutes les régions françaises !

Source : [ARS Ile-de-France](#)

EN BREF

- « [La pédiatrie et l'organisation des soins de santé de l'enfant en France](#) », Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (mai 2021).

PROFESSIONS

Des Tests d'orientation diagnostique de l'angine maintenant réalisés en pharmacie

Depuis le 1er juillet, en l'absence de consultation médicale préalable, le pharmacien peut réaliser un TROD de l'angine lorsque les symptômes présentés le justifient, chez les enfants âgés de 10 ans et plus et chez les adultes. Un arbre décisionnel est mis à disposition par le Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (Cespharm). Jusqu'à présent, seuls les médecins avaient accès à ces tests.

Source : [Ordre national des pharmaciens](#)

SANTÉ MENTALE

Une équipe de chercheurs identifie quatre facteurs prédictifs de comportements suicidaires

Une équipe de chercheurs de l'Inserm et de l'Université de Bordeaux, en collaboration avec les universités de Montréal et McGill au Québec, ont identifié, grâce à l'intelligence artificielle, un ensemble restreint d'indicateurs de santé mentale qui prédisent avec précision les comportements suicidaires des étudiants. Les données recueillies sont issues du suivi de 5 066 étudiants de la cohorte [i-Share](#), entre 2013 et 2019.

Parmi les 70 facteurs prédictifs potentiels, quatre se sont révélés capables de détecter environ 80% des comportements suicidaires : les pensées suicidaires à l'entrée dans l'étude, l'estime de soi, l'anxiété et les symptômes dépressifs. Chez les garçons, le facteur de risque principal identifié est l'estime de soi ; chez les filles, il s'agit de symptômes dépressifs, de l'estime de soi et du stress lié aux études.

Source : [Communiqué de presse Inserm. Article](#) (en anglais)

Le conseil de l'Europe préoccupé par les conditions de prise en charge des problèmes psychiatriques des personnes détenues en France

Dans un nouveau [rapport](#), le Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe s'est dit vivement préoccupé par les conditions matérielles de détention dans les établissements de police, la surpopulation carcérale, les conditions des transferts et la qualité des soins psychiatriques des personnes détenues, notamment les personnes en soin sans consentement.

EN BREF

- Le développement des outils numériques et des nouvelles technologies dans le champ de la santé mentale est "un facteur d'émancipation" et de développement du "pouvoir d'agir" des patients, a fait valoir le délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, Frank Bellivier, lors du 2ème symposium Management & psychiatrie (Maps), organisé début juin. Source : [Tic santé](#)
- Les « assises en santé mentale », qui étaient programmées pour le mois de juin, ont été reportées à la rentrée de septembre.
- Reçue par le Ministre de la santé, la conférence des présidents des Commissions médicales d'établissement (CME) des établissements psychiatriques a alerté le ministre sur une pénurie médicale gravissime, accentuée par une "fuite" de nombreux praticiens.
- Promotion santé Suisse vient d'effectuer une [enquête représentative](#) (3 300 participants) sur la perception par la population de ses compétences en santé mentale.

ACTEURS

- Connue pour son engagement auprès des jeunes Africains à la rue, **Mme Carine Rolland**, médecin généraliste à Nantes, vient d'être choisie pour assurer la présidence de Médecins du monde (voir son portrait dans le Monde).
- Marie Ahyerre**, reçue première aux épreuves classantes nationales des études de médecine (ENC) 2021, a choisi la filière « médecine générale ». Une « première » semble-t-il dans l'histoire des ENC, les internes les mieux placés choisissant traditionnellement les carrières chirurgicales, mieux considérées.
- Le Dr **Damien Durand**, praticien au département de santé publique du CHU de Nantes, va prendre la direction du département de santé publique de Nantes métropole, en remplacement du Dr Patricia Sarau, qui a rejoint la ville de Nice.
- Doyenne de la faculté de médecine de l'université de Nantes et chef du service de pharmacologie clinique du CHU de Nantes, la **Pr Pascale Jolliet** succède à Jean Debeaupuis à la présidence du conseil d'administration de l'EHESP.
- Luc Broussy**, président de France Silver Eco, publiera chaque mois à partir de la rentrée l'état d'avancement des 80 propositions de son rapport interministériel "[Nous vieillirons ensemble](#)" remis en mai dernier et visant à adapter l'habitat, l'urbanisme et les transports au vieillissement de la population.

Santé à voix haute

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.
S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue